



# Conduite de Productions Maraîchères

## Formation continue

- > La formation vise l'obtention du CS Conduite de Productions Maraîchères (niveau 4)
- > Préparation à une insertion rapide dans le monde professionnel en tant que chef d'équipe en production maraîchère.

## Métiers visés

Ouvrier maraîcher, chef de culture maraîchère, chef d'équipe en production maraîchère...

## Objectifs et Contenu de la formation

3 unités de formation proposées :

- ☑ Assurer le pilotage technico-économique des productions maraîchères : choix de conduite technique des productions, organisation des activités de production
- ☑ Réaliser les interventions liées à la conduite des productions maraîchères : ajustement du planning d'activités, organisation du travail, réalisation des interventions...
- ☑ Options : transformation des produits de la ferme (70h), destinations commerciales (35h), cueillette (31h).

## Moyens et modalités pédagogiques

### ☑ Moyens pédagogiques

- Salle de cours dédiée à la formation
- Supports écrits
- Equipement informatique
- Atelier et matériels de chantier
- Une exploitation horticole
- Une équipe pédagogique avec un formateur référent, formateurs, assistant de formation et accompagnatrice socio-professionnelle

### ☑ Modalités pédagogiques

- Possibilité d'individualisation des parcours
- Alternance théorie/pratique en centre
- Intervenants professionnels
- Echanges de pratiques
- Retour d'expériences
- Mise en situation pratique via l'espace-test
- Stages en entreprise

La réussite se cultive ici.

Dates :

Du 13/10/25 au  
03/06/2026

Durée :

1038 h dont 466h en  
centre et 572 h en  
entreprise

Bilan intermédiaire :

A déterminer

Bilan final :

A déterminer

Financement :

La formation est financée par la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme 1 emploi = 1 formation 2025-2026 (lot 21). 10 à 14 stagiaires attendus.

Autres possibilités de

financement : CPF, CPF de transition professionnelle, contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, AIF (Aide individuelle à la formation par France Travail)



## Réunion d'information

Contactez le centre CFPPA Le Fresne à Angers au 02.41.68.60.03 pour être invité à des ateliers découvertes sur inscriptions et aux portes ouvertes de l'Établissement.

## Modalités pratiques et inscription

**S'inscrire auprès du centre** : remplir un dossier de préinscription et participer à une demi-journée de validation de projet.

**Liste des documents à joindre** : pièce d'identité, CV, lettre de motivation, photocopie des diplômes ou titre acquis et certificats de travail.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre

## Modalités d'évaluation

Les acquis sont évalués par la mise en situations professionnelles d'évaluation. L'obtention du diplôme est soumis à la validation des UC 1 et 2. L'option se rajoute au diplôme si l'UC 3 est validée : 3 épreuves (1 épreuve par UC).

Coordinatrice : Marielle MOUNIER - T. +33 (0)2 41 68 60 03  
marielle.mounier@educagri.fr

Assistante formation : Aurélie YVINEC - T. +33 (0)2 41 68 60 03  
aurelie.yvinec@educagri.fr



© agriculture.gouv.fr

## Public concerné - Pré-requis

- Avoir une qualification ou une expérience professionnelle en productions horticoles : justifier d'un diplôme de niveau 2 (BP REA)
- Justifier d'une expérience professionnelle de 12 mois minimum
- Disposer des aptitudes physiques nécessaires à l'exercice du métier
- Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, transport...)

*Cas de dérogation : Possibilité de dérogation d'accès au diplôme à partir de 36 mois d'activité professionnelle tous domaines confondus.*

## Conditions d'accès

- Être demandeur d'emploi ou salarié en reconversion
- Avoir une première expérience professionnelle en maraîchage, horticulture ou agriculture
- Satisfaire aux tests de positionnement techniques et à l'entretien de motivation organisés par le centre

→ [lefresne-angers-segre.fr](http://lefresne-angers-segre.fr)